SEANCE DU COMITÉ DU 12 FÉVRIER 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix huit, le douze février à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de quatre vingt seize au Conseil régional d'Île-de-France - 35, boulevard des Invalides à Paris 7^{ème}, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le cinq février deux mille dix huit.

Cinq délégués ont donné délégation de vote.

Le guorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, Mme Nelly D'Haène, déléguée titulaire de la commune de Saint-Maurice, est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 18 décembre 2017 ;
- a pris acte:
 - du compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération n° 17-24 du 16 octobre 2017,
 - de la liste des marchés de plus de 25 000,00 euros hors taxes conclu par le Sigeif en 2017;
- a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2018, des frais d'inscription des élus du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Syndicat;
- a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2018, des frais d'inscription et de mission des fonctionnaires du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Syndicat;
- a approuvé, à l'unanimité, la délibération prévoyant l'inscription au budget 2018 des frais de représentation pour le Président et le Directeur général du Syndicat ;
- a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2018 ;
- a approuvé, à l'unanimité, la délibération accordant au Sigeif sa garantie d'emprunt sous forme d'un cautionnement solidaire à la SEML Sigeif Mobilités à hauteur de 50 %, plus intérêts, frais et accessoires et s'il y a lieu intérêts de retard, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 900 000,00 euros souscrit par la SEML auprès de l'établissement bancaire Caisse d'Épargne;

- a approuvé, à l'unanimité, le rachat de cinq cent actions du SIREDOM par le Sigeif au prix nominal de 100,00 euros à la suite de la sortie du capital du SIREDOM de la SEM Sigeif Mobilités ;
- a approuvé, à l'unanimité, moins deux abstentions, le rapport de contrôle de la concession de distribution publique d'électricité portant, pour la partie technique et pour la partie comptable, sur l'exercice 2016;
- a été informé de l'élargissement de la commission mixte paritaire du Syndicat ;
- a pris acte du rapport des enquêtes de satisfaction auprès des clients du gaz et de l'électricité dans les communes adhérentes du Syndicat pour l'année 2017 ;
- a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion du Sigeif à l'Association Française pour l'Hydrogène et les Piles à Combustible (AFHYPAC) pour un montant annuel de 2 400,00 euros ;
- a élu, au premier tour de scrutin, Monsieur Jean-Jacques Guillet, délégué titulaire de Chaville (92), président du Sigeif, en tant que membre titulaire au sein de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR),

Inscrits: 186 Votants: 96 Représentés: 5 Blancs et nuls: 0 Exprimés: 101

Majorité absolue : 51 - A obtenu : 101 voix

- a élu, au premier tour de scrutin, Monsieur **Xavier Caron**, délégué titulaire d'Enghien-les-Bains (95), en tant que membre suppléant au sein de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR),

Inscrits: 186 Votants: 96 Représentés: 5 Blancs et nuls: 0 Exprimés: 101

Majorité absolue : 51 - A obtenu : 101 voix

 a élu, au premier tour de scrutin, Monsieur Michel Adam, délégué titulaire de Dugny (93), en tant que membre titulaire de la commission de suivi du cahier des charges gaz, en remplacement de M. Frédéric Nicolas, ex-délégué titulaire de la ville de Dugny,

Inscrits: 186 Votants: 96 Représentés: 5 Blancs et nuls: 0 Exprimés: 101

Majorité absolue : 51 - A obtenu : 101 voix

- a approuvé, à l'unanimité, les modifications apportées au tableau des effectifs à compter du 1^{er} mai 2018 concernant :
 - la suppression d'un emploi de rédacteur,
 - la création d'un emploi de rédacteur principal de 2ème classe.

- a approuvé, à l'unanimité, une convention pour la remise à la commune d'Aulnay-sous-Bois de portions de canalisation de gaz hors service situées rue des Écoles et boulevard Félix Faure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 17 heures.

Affiché le 12 février 2018, Le Président du Syndicat,

JEAN-JACQUES GUILLET

Maire de Chaville